



**UNION SYNDICALE  
DE LA PSYCHIATRIE**

**52 rue Gallieni 92240 Malakoff**

**Tél/fax : 01 46 57 85 85**

**e-mail : [uspsy@free.fr](mailto:uspsy@free.fr) – site : [www.uspsy.fr](http://www.uspsy.fr)**

**CONGRES ANNUEL de L'USP  
25, 26 et 27 mars 2022 à Paris**

**Motion**

**FORMATION**

L'USP, réunie en congrès à Paris les 25, 26 et 27 mars 2022, rappelle et insiste sur l'importance de la formation en psychiatrie.

Cette formation doit être la plus éclectique possible, donnant accès à l'ensemble des approches théoriques et pratiques en psychiatrie.

Renvoyant à l'approche biopsychosociale du secteur elle doit comprendre des références aux sciences dites exactes et aux sciences humaines.

L'activité psychothérapique fait partie intégrante du métier de psychiatre et doit être un axe important de la formation.

La formation doit être délivrée par l'ensemble des professionnels de la psychiatrie et ne peut se résumer au savoir universitaire.

La formation doit être théorique et pratique et implique donc un nombre suffisant d'agrément pour les services de psychiatrie non universitaires.